



RÉGION WALLONNE



Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'EASI-WAL

Béatrice van Bastelaer | Open the Source | 26-11-09

Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'E-W

Contexte

- ➔ EASI-WAL: Commissariat à la Simplification administrative et à l'e-Gouvernement de la Région wallonne - 4 missions: Innovation – Conseil – Projets - Coordination
- ➔ Dépend directement du Ministre-Président
- ➔ Existe depuis 2005 – environ 25 personnes (dont 6-7 informaticiens)
- ➔ Budget d'environ 2,4 millions d'euros (hors personnel) dont 36% pour des marchés informatiques
- ➔ Rôle de précurseur et de laboratoire


Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'E-W

Position d'EASI-WAL

- ➔ Un des principes de base de la simplification et de l'e-gouvernement: partager l'information et ne pas réinventer la roue = **mutualiser**. Mutualiser notamment les développements informatiques
- ➔ Initiatives concrètes de mutualisation:
 - Synergie avec les autres entités dont Cté Française, Cté Germanophone: projets communs (portail des marchés publics, module de signature électronique, ...)
 - Forge wallonne et site mutualisation
 - Implication dans PloneGov

Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'E-W

Position d'EASI-WAL

- ➔ Souhait d'utiliser correctement les deniers publics (avec vision très large de l'enveloppe) - exigences fortes par rapport à tous les marchés, dont les marchés informatiques
 - Bon **équilibre** qualité/prix. Ok pour un prix plus élevé si qualité à la hauteur (on y gagne au final car moins de temps nécessaire)
 - Sorte de partenariat avec les prestataires basé sur la confiance
 - Payer pour de véritables prestations, une vraie valeur ajoutée
- ➔ Les logiciels libres facilitent la mutualisation  mais ne sont pas une condition nécessaire

Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'E-W

Position d'EASI-WAL

➔ Ce que l'on ne veut pas:

- Se retrouver dépendant d'un prestataire ou d'une solution parce que la technologie utilisée n'est maîtrisée que par quelques personnes, que les développements ne sont pas documentés, ...
- Avoir l'impression de se faire avoir par des prestataires qui jouent sur les cloisons entre les organisations pour revendre plusieurs fois la même chose et donc gaspiller l'argent public
- Avoir ou se voir imposer des positions dogmatiques dans un sens comme dans l'autre ne prenant pas en compte les besoins et le contexte

Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'E-W

Position d'EASI-WAL

➔ Ce que l'on veut:

- Des applications informatiques **de qualité**:
 - Répondant aux besoins exprimés (+ approche utilisateur très présente), aux fonctionnalités demandées
 - Ayant subi une batterie de tests fonctionnels et en fonction de scénarios utilisateurs
- Des applications informatiques **à un coût raisonnable**:
 - Réutilisant autant que possible des développements/composants existants
- Des applications informatiques **évolutives et flexibles**:
 - Pouvant s'adapter facilement aux évolutions des besoins et à de nouvelles demandes

Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'E-W

Position d'EASI-WAL

➔ Ce que l'on veut:

- Des applications informatiques **documentées**:
 - Réduisant la dépendance par rapport à une société, un développeur, une solution
 - Améliorant la concurrence effective entre prestataires
- Des applications informatiques **facilement mutualisables**:
 - Combinant intelligemment généricité et spécificité
- Des applications informatiques **potentiellement interopérables**:
 - Respectant les règles et les standards, notamment techniques, d'interopérabilité

Les logiciels libres et le secteur public: le cas d'E-W

Position d'EASI-WAL

- ➔ Les logiciels libres sont une solution potentielle mais pas la panacée. Il s'agit d'un moyen pour atteindre un objectif, nos exigences mais pas un but en soi
- ➔ Les exigences formulées doivent être remplies pour toute application, qu'elle soit développée en libre ou pas

“No rights reserved” ;-)